

ATTESTATION



Sur la base de l'évaluation qu'il a effectuée conformément à un référentiel d'accréditation qui inclut notamment les critères de la norme ISO/CEI 17065:2012 et des exigences des programmes d'accréditation demandés, le CAEQ atteste que l'organisme de certification 9072-3636 Québec Inc. faisant affaire sous le nom :

Ecocert Canada

**4060 Boulevard Guillaume-Couture, bureau 101
Lévis (QC) G6W 6N2**

- ❖ Possède la compétence pour effectuer des évaluations de conformité dans les domaines décrits dans l'annexe qui fait partie intégrante de cette attestation, dans le but d'octroyer des certifications à des entreprises individuelles
- ❖ Est accrédité ou agréé officiellement par les autorités compétentes mentionnées dans l'annexe de cette attestation
- ❖ Est sujet à une surveillance régulière de la part du CAEQ en tant qu'organisme de vérification de la conformité afin de s'assurer du respect des exigences d'accréditation

Fait à Montréal, Québec, Canada, le 12 avril 2021

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Vincent Vilela', is written over a faint, large watermark of the CAEQ logo.

Vincent Vilela
Directeur de l'accréditation



Ecocert Canada

N° AC-07-05

12 avril 2021

L'entité juridique susmentionnée est accréditée pour les activités de certification suivantes :

Bureau(x)	Normes/Règlementation	Portée sectorielle (Type de produits)	Portée géographique	Autorité compétente	Période de validité
4060 boulevard Guillaume-Couture, bureau 201, Lévis (QC) G6W 6N2 55 rue Marie de l'Incarnation, Québec (QC) G1N 3E9	Règlement sur la salubrité des aliments au Canada CAN/CGSB-32.310, CAN/CSGB-32.311 CAN/CGSB-32.312	<ul style="list-style-type: none"> ○ Production végétale ○ Production d'animaux d'élevage ○ Production alimentation animale ○ Production spécialisée ○ Produits transformés <ul style="list-style-type: none"> ○ Produits transformés 	Canada *	Agence canadienne d'inspection des aliments	12-04-2021 au 12-04-2026

* Des restrictions s'appliquent au Québec, veuillez consulter le *Conseil des appellations réservées et des termes valorisants*.

Ecocert Canada

N° AC-07-05

22 septembre 2021

L'entité juridique susmentionnée est accréditée pour les activités de certification suivantes :

Bureau(x)	Normes/Règlementation	Portée sectorielle (Type de produits)	Portée géographique	Autorité compétente	Période de validité
<p>4060 boulevard Guillaume-Couture, bureau 201, Lévis (QC) G6W 6N2</p> <p>55 rue Marie de l'Incarnation, Québec (QC) G1N 3E9</p>	<p>Cahier des charges pour l'appellation réservée « biologique »</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Production végétale ○ Production d'animaux d'élevage ou de produits d'origine animale non transformés ○ Production spécialisée ○ Produits de l'érable ou du bouleau ○ Produits d'aquaculture - transformés ○ Produits d'origine végétale/animale transformés pour l'alimentation humaine ○ Produits d'origine végétale/animale transformés pour l'alimentation animale ○ Produits transformés contenant de l'alcool ○ Semences et matériel de multiplication végétale 	<p>Québec</p>	<p>Conseil des appellations réservées et des termes valorisants</p>	<p>22-09-2021 au 22-09-2026</p>

27 avril 2023

L'entité juridique susmentionnée est accréditée pour les activités de certification suivantes :

Bureau(x)	Normes/Règlementation	Portée sectorielle (Type de produits)	Portée géographique	Autorité compétente	Période de validité
4060 boulevard Guillaume-Couture, bureau 201, Lévis (QC) G6W 6N2 55 rue Marie de l'Incarnation, Québec (QC) G1N 3E9	Indication géographique protégée (IGP) selon les exigences du référentiel « Agneau de Charlevoix »	Produits issus de la production animale suivant des modes territoriaux mettant en valeur leur origine	Québec	Conseil des appellations réservées et des termes valorisants	27-04-2023 au 27-04-2028
	Indication géographique protégée (IGP) selon les exigences du référentiel « Maïs sucré de Neuville »	Produits issus de la production végétale suivant des modes territoriaux mettant en valeur leur origine			20-09-2021 au 20-09-2026
	Appellation de spécificité (AS) selon les exigences du référentiel « Fromage de vache de race Canadienne »	Produits issus de la transformation du lait ayant des caractéristiques distinctives			12-03-2021 au 12-03-2026
	Indication géographique protégée (IGP) selon les exigences du référentiel « Cidre de glace du Québec »	Produits issus de la culture de la pomme et contenant de l'alcool suivant des modes territoriaux mettant en valeur leur origine			21-04-2018 au 21-04-2023 Prolongation au 21-10-2023

19 avril 2025

L'entité juridique susmentionnée est accréditée pour les activités de certification suivantes :

Bureau(x)	Normes/Règlementation	Portée sectorielle (Type de produits)	Portée géographique	Autorité compétente	Période de validité
4060 boulevard Guillaume-Couture, bureau 201, Lévis (QC) G6W 6N2 55 rue Marie de l'Incarnation, Québec (QC) G1N 3E9	Indication géographique protégée (IGP) selon les exigences du référentiel « Vin de glace du Québec »	Produits issus de la culture de la vigne et contenant de l'alcool suivant des modes territoriaux mettant en valeur leur origine	Québec	Conseil des appellations réservées et des termes valorisants	10-01-2020 au 10-01-2025
	Indication géographique protégée (IGP) selon les exigences du référentiel « Vin du Québec »	Produits issus de la culture de la vigne et contenant de l'alcool suivant des modes territoriaux mettant en valeur leur origine			17-11-2018 au 17-11-2023
	Indication géographique protégée (IGP) selon les exigences du référentiel « Acerum du Québec »	Produits issus de la culture de l'érable et contenant de l'alcool suivant des modes territoriaux mettant en valeur leur origine			19-04-2025 au 19-04-2030